



Nantes débat de l'IA

Appel à contributions à Nantes Débat de l'IA

Vers un plaidoyer commun des enjeux de l'IA à la Nantaise

Contexte

Dans le cadre de sa politique publique Numérique Responsable, Nantes Métropole pose une doctrine en matière d'intelligence artificielle (IA), fournissant un cadre de cohérence à ses propres actions et le proposant aux autres acteurs du territoire.

Cette doctrine repose sur un ensemble de 7 critères, constituant une « *boussole* », qu'il s'agit de mettre à l'épreuve des réalités de la collectivité et du territoire. Des modalités de débat sont imaginées avec les parties prenantes du territoire.

Nantes Métropole cherche à favoriser le **développement d'une culture commune** en matière d'IA et à **effectuer un diagnostic de l'état des pratiques** sur le territoire.

Il s'agit d'en comprendre ensemble les enjeux, les ressources mobilisées (données, infrastructures), les applications possibles, les écueils, de façon à construire une **maîtrise collective des outils de développement et de régulation**. C'est une nécessité en matière de démocratie, de stratégie publique, de dynamiques d'innovation.

Plus spécifiquement, l'émergence des IA génératives induit une socialisation rapide des usages de l'IA au sein des entreprises, dans l'action publique et dans la vie de la cité. Elle entraîne un ensemble de transformations des métiers, des organisations, des façons d'apprendre et d'interagir. Sur notre territoire, de nombreux acteurs se saisissent de ce sujet.

Objet de l'appel à contributions

Le présent Appel à Contributions (AaC) vise à **repérer et valoriser les initiatives des acteurs du territoire** en 2024 pouvant contribuer à **l'appropriation d'une culture de l'IA**, outillant la connaissance et la compréhension des habitants et des professionnels, leurs pratiques et méthodes et leurs capacités d'action et de décision.

Nantes Métropole propose aux porteurs de ces initiatives de **faire converger les dynamiques autour d'un label commun « Nantes Débat de l'IA »** qui les rend plus lisibles et accessibles en amont, et qui facilite le partage de leurs travaux et productions éventuels.

Calendrier général

- Avril 2024-septembre 2024 : première vague d'initiatives labellisées, portant sur des propositions programmées entre avril et septembre 2024.
 - Relève et publication mensuelle des projets soumis
- 18 septembre 2024 : événement de restitution de la première vague de Nantes Débat de

l'IA, impliquant notamment tous les porteurs de projets labellisés.

- Octobre 2024-avril 2025 : deuxième vague d'initiatives labellisées. La restitution globale donnera lieu à différents formats de livrables.

Axe 1 : Événements, rencontres, échanges

Cible : Organismes publics et privés d'événements ayant lieu sur le territoire métropolitain ou en ligne à destination d'un public du territoire.

Objet : Un ou plusieurs événements dont l'IA est un thème majeur, et qui sont accessibles à tous ou à un public professionnel.

Éléments à soumettre à ndia@nantesmetropole.fr

- **Description de l'événement** : titre, date, durée, lieu, publics visés, accès gratuit ou payant, résumé, lien vers les informations et inscriptions
- **Description de l'organisateur** /des organisateurs.
- **Enjeux de l'événement** : (transformation d'un domaine d'activité, de métiers ; enjeux citoyens ; ...)
- **Comment abordez-vous l'IA ?** (approche scientifique et technique, sociétale, pratique et méthodologique,...)
- **Thématiques principales ?** (santé, mobilité, éducation, relation clients et usagers, ...)
- **Pertinence pour Nantes Débat de l'IA** : En quoi cet événement contribue-t-il à éclairer un ou plusieurs enjeux de la boussole de l'IA de Nantes Métropole ?
 - Identifier les vulnérabilités en matière de cybersécurité
 - Déployer de l'IA en conformité à un cadre juridique national et européen
 - dont : Gérer les enjeux d'identification biométrique et de collecte de données sensibles
 - Évaluer l'impact sur l'utilisateur d'un service ou un produit augmenté par l'IA
 - Impact de l'IA sur le travail et l'organisation
 - Évaluer l'impact sur la sobriété énergétique
 - Rechercher la transparence des algorithmes et établir la redevabilité des acteurs
 - Évaluer le bénéfice de l'IA par rapport à une solution alternative plus frugale
- Que pourriez-vous attendre de la dynamique collective de cet Appel à Contributions ?

Axe 2 : Initiatives d'éducation, d'éducation populaire, de médiation

Cible : Établissements d'enseignement scolaire ou supérieur, acteurs de l'éducation populaire, de la culture scientifique et technique, structures portant des pratiques de médiation et d'accompagnement des publics.

Objet : Actions d'éducation et de médiation à l'IA (données, algorithmes, IA, IA génératives,...) accessibles aux publics du territoire métropolitain.

Éléments à soumettre à ndia@nantesmetropole.fr

- **Description** de l'initiative, de l'activité : titre, date, durée, lieu, publics visés, accès gratuit ou payant, résumé, lien vers les informations et inscriptions
- **Description de l'organisateur** :
- **Nature** de l'activité : Cours ou interventions pédagogiques par enseignants /experts, Atelier ou format d'ateliers, Séminaire/Webinaire, Mooc, Formation-action, parcours pédagogique/cursus, ...
- Évaluation, certification (le cas échéant)

- Les projets comportent-ils une dimension d'enquêtes et de recueil d'information ? Des études de cas ? Précisez.
- **Ressources pédagogiques et méthodologiques :**
 - Recherchez-vous des ressources utiles pour votre initiative/vos publics ?
 - Produisez-vous des ressources originales ?
 - Prenez-vous appui sur les ressources et connaissances d'intervenants extérieurs ? Sont-elles partageables après leurs interventions ?
- +Questions dérivées de celles de l'axe 1

Axe 3 : Recherches sur l'IA, ses usages, les transformations

Cibles : Acteurs académiques, recherche publique et privée

Objet : Recherches dans un cadre académique, professionnel, associatif impliquant des acteurs et/ou des terrains sur notre territoire, sur les thèmes suivants :

- La sobriété numérique en matière de données, algorithmes, IA, dont IA génératives : mesure et évaluation, méthodologies et faisabilité
- Les régulations de l'IA et des systèmes algorithmiques et d'IA : émergence de *soft law* (chartes et principes), applicabilité des législations et régulations nationale et européenne
- L'éthique, la transparence et la loyauté des systèmes algorithmiques : principes et méthodes
- Les dynamiques d'usage et de socialisation de l'IA dans la société, le territoire/la ville et le monde professionnel
- L'IA et les transformations des métiers et des organisations (privées et publiques) : management, qualité de vie au travail, formation et compétences
- Les dynamiques d'innovation liées à l'IA
- L'IA et l'intérêt général : stratégies et action publique, libertés et démocratie,

Éléments à soumettre à ndia@nantesmetropole.fr

- Domaines d'application :
- Préciser : Recherche appliquée, R&D, Recherche-action, Recherche participative et sciences citoyennes
- **Équipes de recherche :** besoin d'accès à des terrains, à des données ?
- **Professionnels :** besoin de travailler avec des chercheurs ?

Vous pouvez compter sur Nantes Métropole pour :

- La promotion croisée de votre initiative auprès d'autres acteurs du territoire, dans une dynamique de mise en commun des pratiques et des retours d'expérience
- Une cartographie large des parties prenantes à la réflexion autour de l'IA, et le mélange des différentes communautés qui s'emparent de l'IA ou travaillent sur son impact, sur le territoire
- La possibilité d'utiliser le logo Nantes Débat de l'IA sur vos supports pour attester de votre participation à cette dynamique commune
- Un temps de valorisation le 18 septembre à la Halle 6 Ouest (à noter dès à présent dans vos agendas)
- La possibilité de poursuivre et d'approfondir entre septembre et avril 2025
- Un travail de synthèse des contenus produits sur les événements labellisés : votre initiative contribue à la montée en compétence de l'ensemble du territoire et se nourrit du questionnement général.